



ANIM'TOIT

2 rue des Violettes, 44260 PRINQUIAU
Association loi 1901 d'intérêt général*

Membre de la Confédération Nationale des SPAs

SIRET : 789 601 044 00025

☎ 06.42.02.37.90

Email : anim-toit@laposte.net



Le mécénat : pourquoi ? comment ?

Le Mécénat pourquoi ? soutenir un projet local et associatif reconnu d'intérêt général
bénéficiaire d'une réduction de 60% du montant des versements/dons
dans la limite de 0.5% du Chiffre d'Affaires Hors Taxe.
valoriser votre action en **RSE**

Le Mécénat comment ? **don en nature** de matériaux/matériels de construction et d'espaces
verts, mobilier de bureau, abri de jardin bois ou métal ...(biens valorisés
au cout de revient ou à la valeur en stock).
don en numéraire versé directement à l'association

ANIM'TOIT vous délivre en retour un **document CERFA** à joindre à votre déclaration d'impôts.



depuis 2015 : Mécénat des sociétés **CHARIER CM et FONCIERE CHARIER.**

Pour plus d'informations , le portail du mécénat : www.admical.org

Notre but : créer une structure d'insertion par la médiation animale

Activités : Refuge pour animaux abandonnés
A terme, Chantier d'insertion sociale et professionnelle

Date et lieu de création : janvier 2017 à Prinquiau - Loire-Atlantique

L'association : 51 adhérents – 12 membres dans le Conseil d'Administration
Active depuis 2010 sur le territoire pour la protection animale
*Reconnue d'Intérêt Général en juillet 2015 (apte à recevoir des dons)
Travaux du site débutés en avril 2015 (chantiers participatifs)

Nos objectifs : répondre aux besoins du territoire

1/ L'insertion de personnes très éloignées de l'emploi

L'ouverture d'un chantier d'insertion par l'activité économique ayant pour support un refuge pour animaux et comme outil la médiation animale

2/ La gestion d'un espace animalier refuge pour chats et chiens.

Pour l'ensemble du territoire centre nord du département, une alternative à l'euthanasie par la mise à l'adoption des animaux abandonnés et un service de proximité pour les habitants

3/ Une approche citoyenne et pédagogique : éducation canine, sensibilisation des enfants sur site ou dans les communes, rappel de la règlementation, de la sécurité,...